

revenait, en fait, à dénucléariser l'Europe. À la fin de cette année-là, en décembre 1988, le Pacte de Varsovie offrait de renoncer à moderniser ses missiles nucléaires tactiques si l'OTAN acceptait de faire de même. En décembre également, le secrétaire général Gorbatchev annonçait dans son discours aux Nations-Unies que l'Union soviétique allait procéder à une réduction unilatérale de ses forces classiques. En Europe de l'Est, cette mesure se traduirait par le retrait et la démobilisation de 50 000 soldats avec leur matériel.

Le problème pour l'OTAN

Ces propositions laissent entrevoir un nouvel avenir pour l'Europe. Elle remettent aussi directement en cause les programmes mêmes de l'OTAN concernant l'avenir. En résumé, le débat qui s'est ensuivi au sein de l'OTAN a porté essentiellement sur trois questions, à savoir : l'OTAN devrait-elle entamer des négociations sur les armes nucléaires de théâtre (SNF) ? L'élimination totale des SNF est-elle souhaitable ? Et doit-on s'engager définitivement à entreprendre la modernisation de la composante que les missiles *Lance* représentent actuellement ?

La réaction de l'OTAN

Ces trois questions concernent l'Allemagne de l'Ouest et sa position dans l'OTAN. Un grand nombre d'armes à courte portée sont déployées dans ce pays et, en raison même de leur portée, si jamais ces missiles étaient utilisés, ce serait essentiellement le territoire allemand et sa population qui en subiraient les conséquences. Comme l'Allemagne de l'Ouest représente la première ligne de défense de l'OTAN, c'est elle qui profiterait le plus d'une réduction des SNF. Les Allemands de l'Ouest ont accueilli avec enthousiasme les initiatives de M. Gorbatchev, et c'est pourquoi Bonn a été enclin à soutenir les propositions avancées par l'Union soviétique. Sur ce point, la RFA s'est trouvé en désaccord avec ses autres alliés principaux de l'OTAN et, en particulier, avec les États-Unis et la Grande-Bretagne.

Londres et Washington se sont montrées hostiles à des négociations immédiates sur la réduction des SNF. Les États-Unis ont, en outre, refusé d'admettre que l'élimination complète des SNF devait être l'objectif final. Quant à la Grande-Bretagne et à la France, elles ont également émis des réserves au sujet de l'élimination des SNF, car elles s'inquiétaient des conséquences qu'une telle mesure aurait pour leurs propres forces nucléaires.

Dans le cadre de sa décision de retirer un certain nombre d'armes nucléaires tactiques vétustes, l'OTAN s'était auparavant engagée à moderniser ses forces SNF. La décision de rattrapage, qui date de 1979, prévoyait notamment le retrait de 1 000 ogives nucléaires à courte portée de l'arsenal de l'OTAN. En octobre 1983, à Montebello, on a décidé qu'avant 1988, il fallait en éliminer 1 400 autres. Ces changements supposaient par

ailleurs la modernisation du reste des forces nucléaires à courte portée de l'Alliance atlantique.

Le missile *Lance* dont la portée est de 110 kilomètres est au coeur du débat sur la modernisation des forces. L'OTAN possède quelque 144 missiles *Lance* et leur déploiement en Allemagne de l'Ouest a commencé en 1972. Comme ils doivent rester en service jusqu'en 1995, on ne prendra pas de décision quant à l'engin de remplacement avant 1991 ou 1992. L'Allemagne de l'Ouest jugeait inutile de prendre une décision à ce sujet avant cette date. Les États-Unis, en revanche, désiraient que la décision soit prise plus tôt, en partie, tout au moins, afin de permettre au Congrès de réserver les fonds nécessaires aux étapes initiales du processus de mise au point d'un engin de remplacement.

Concept d'ensemble

Le débat sur ces questions a abouti lors d'une réunion au sommet de l'OTAN à Bruxelles, à la fin de mai 1989. Après de nombreuses discussions et négociations, on a fini par adopter un communiqué dans lequel il était question d'un «concept d'ensemble de la limitation des armements et du désarmement». Le communiqué déclarait que les SNF, ou forces «de théâtre», étaient un élément essentiel de la stratégie de dissuasion adoptée par l'OTAN et qu'elles avaient à jouer un rôle qui transcendait celui qu'elles avaient rempli pour faire échec aux armes de même nature alignées par le Pacte de Varsovie. On y disait même que ces armes de l'OTAN garantissaient qu'un agresseur éventuel ne pourrait jamais négliger la possibilité de représailles nucléaires s'il déclenchait une action militaire contre l'Alliance atlantique. Selon ce document, il n'y avait, dans «l'avenir prévisible», aucune solution de rechange à cette stratégie de la dissuasion qui était fondée sur la présence conjuguée de forces nucléaires et classiques.

L'OTAN décida qu'elle pourrait entreprendre des négociations sur les forces à courte portée, lorsque l'on commencerait d'appliquer un accord sur la réduction des forces classiques et sur la stabilité conventionnelle. Au cours de ces négociations, elle chercherait à obtenir une «réduction *partielle*» (mot souligné dans le texte original) des missiles sol-sol à courte portée, tant américains que soviétiques, de façon à les ramener à des niveaux identiques de part et d'autre. On déciderait en 1992 du système qui remplacerait le missile *Lance*. L'Alliance déclara qu'elle était favorable à la poursuite du financement de cette démarche par les Américains.

CONCLUSION

Premier accord sur la réduction des armes nucléaires qui ait été conclu entre Washington et Moscou depuis la signature du Traité SALT II en 1979, le Traité sur les FNI a donné une nouvelle impulsion au processus de limitation des armements. C'est un traité qui prévoit des mesures de vérification allant au-delà des MTN et dont la